



Infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne 15/09/2026

Questionnaire relatif au plafonnement de la prestation médicale dans le TARDOC Informations

Chères consœurs et chers confrères,

Il est indispensable de disposer d'une base de données solide pour pouvoir évaluer les conséquences du plafonnement pour les prestations médicales dans le TARDOC et de pouvoir agir contre celles-ci.

La FMH mène actuellement une enquête visant à déterminer combien de cabinets médicaux seraient concernés par le plafonnement des prestations médicales.

Veuillez remplir le questionnaire ci-dessous avant le 30 septembre 2026 au plus tard.

Merci beaucoup pour votre collaboration dans cette affaire importante.

[questionnaire](#)

Salutations confraternelles,

Le comité exécutif de la Société des Médecins du Canton de Berne

Société des Médecins du Canton de
Berne
Amthausgasse 28
3011 Berne
T 031 330 90 00
info@berner-aerzte.ch



Mentions légales

L'infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne est un moyen d'information officiel et est envoyée régulièrement aux membres de l'association. Pour modifier vos données ou poser des questions sur l'infolettre : info@berner-aerzte.ch ou par téléphone au 031 330 90 00.

© 2026 Société des Médecins du Canton de Berne